

Technic'baie 25

LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE LA FERMETURE ET DE LA PROTECTION SOLAIRE

AVRIL 2009

Voiles d'ombrage : une ombre architecturale

PAGE 36

RT 2012 : un nouveau regard sur les parois vitrées

Fermetures : les volets battants



dossier

36 TECHNIC'BAIE 25/AVRIL 2009

baie

LES VOILES D'OMBRAGE

L'opportunité d'une ombre architecturale

PAR ROLAND KUSCHNER Encore faiblement développées en France, les voiles d'ombrage pourraient progressivement se faire une place au soleil, tout au moins sur les terrasses des hôtels et des restaurants en bord de mer. La filiation avec l'univers maritime, à peine masquée, fait le bonheur des architectes comme des décorateurs. Des solutions plus ou moins techniques font aujourd'hui une entrée timide sur le marché hexagonal. Les storiotes pourraient y trouver une belle opportunité de diversification et de valeur ajoutée.



synthèse

En Allemagne, en Autriche et en Belgique, la voile d'ombrage est devenue courante surtout sur les terrasses des cafés et des restaurants. Plusieurs fournisseurs originaires de ces pays tabient sur un développement prochain de ce produit en France. Il pourrait devenir une aubaine pour les concepteurs et les storiotes à condition que ceux-ci s'informent des conseils de bureaux d'études pointus. L'installation de ce store très particulier ne s'improvise pas. L'offre est relativement large, du plus simple au plus technique, avec ou sans motorisation.

Que faisaient les Romains pour s'abriter du soleil dans leurs aènes ? Ils plaçaient à l'horizontale les voiles de leurs bateaux. Visions n'est autre que le latin du mot voile. De fait, les voiles d'ombrage, ces pièces de toile généralement triangulaires fixées à des mâts de bois ou le plus souvent d'acier, ne sont rien d'autres que des coustures directes d'une des plus anciennes techniques permettant de faire avancer les embarcations. Adossées à une façade par l'une des pointes de leur toile ou totalement fixées sur des mâts, seules ou imbriquées, de nombreuses configurations sont envisageables pour les voiles d'ombrage, également nommées voiles solaires ou toiles d'ombrage. Abriennes, élégantes, seules ou à plusieurs, elles habillent l'espace, signent et soulignent l'architecture d'une maison ancienne ou contemporaine en apportant un nouveau regard, protègent une piscine, un spa ou encore un parking... Elles signalent ou identifient une entrée de bâtiment tertiaire, parent un escalier extérieur, procurent de l'ombre aux lotissements qui, souvent, en manquent. Elles augmentent l'espace habitable ou commercial et favorisent le vic à l'extérieur. Comme le remarque Roberto Gesso, commercial chez Ferrari, « on sort du raisonnement de la protection solaire pour aller dans celui de la scénographie et de l'ambiance ».



La présence d'un mur porteur d'origine pas d'y fixer un mât ou un élément de mât qui permettra de régler plus facilement la hauteur et la pente de la toile en fonction de son usage.

« On ne parle pas des voiles style plage, mais de produits acastillés tendus par des mâts. Pour un GFR, installer une voile sur l'espace public passe par une demande d'autorisation auprès des Architectes des bâtiments de France, comme pour une store banne. Dans le domaine privé, il n'y a pas d'obligations administratives. Il y a en revanche des

contraintes à ne pas ignorer et il est préférable pour chaque opération de s'entourer des compétences d'un architecte et d'un bureau d'études. Il faut étudier la façade sur laquelle sera ancrée la voile. La brique et le pisé s'y prêtent difficilement en raison des fortes tensions exercées en cas de grand vent. L'architecte est le mieux placé pour la prévoir, la préconiser et la faire admettre, certains la jugeant trop statique », précise Robert Jeanson, PDG de Storferm à Espagny (74). Enseigne Monsieur Store dans la banlieue d'Annecy. Autour de ce pro-

duit, toute une chaîne de valeurs se met en place depuis le fabricant de textile, le grossiste, le concepteur, le concepteur jusqu'à l'installateur.

Architectes et fabricants de voiles de bateaux

Comme chaque fois qu'arrive une technique nouvelle, les premiers à s'en emparer sont issus d'horizons divers et inattendus. Tombés sous le charme de cette solution mêlant l'élégance et le pèrence, beaucoup de créateurs en ont fait leur métier. Tout semble simple dans une voile d'ombrage alors que rien n'y relève de l'improvisation. Des architectes et des spécialistes de la voile pour bateaux se sont positionnés dans cette voie, beaucoup les us et coutumes de la protection solaire traditionnelle pour préparer un autre habitat de l'espace. C'est en Autriche que l'architecte écossais, William Rae-Smith, a rencontré ses premières voiles d'ombrage. Celles-ci y sont en effet solidement implantées depuis



Installation hollande de voiles d'ombrage par l'architecte Jérôme Faure.



« Nous concevons, fabriquons et installons, nous sommes toujours sur mesure, des voiles parfaitement intégrées aux sites, reflète d'une bonne perception des volumes et des formes », William Rae-Smith, Storferm.

« Une vingtaine d'années, dans le Lubéron, il a créé en 2007 la société Sunwing Products qui propose ses créations en France et en Europe avec le concours de Ferrari, le fabricant de voile Solis. « Nous concevons, fabriquons et installons, quasiment toujours sur mesure, des voiles parfaitement intégrées aux sites, reflète d'une bonne perception des volumes et des formes », William Rae-Smith, Storferm.

assez complémentaires. Tout naturellement, certains professionnels de la voile de bateaux y ont vu aussi un nouveau débouché, complétant leur activité première souvent saisonnière », constate Pascal Gouin, dirigeant de Technique Voile à Liège, l'un des principaux acteurs du marché de la voile d'ombrage en Belgique. « Les voiles de bateaux doivent tenir le vent alors que les voiles d'ombrage doivent être tendues pour justement ne pas donner prise au vent : c'est la seule différence », explique Cristel Poracchia et Hélène Crespin, à

travailler sur ensemble ou ventratoire national, voire pour certains à l'étranger. Elles emploient généralement deux ou trois personnes et développent aussi des produits standard plus ou moins complexes. Toutes s'accrochent à desca la voile d'ombrage comme un produit technique qui exige une présence à chaque étape du chantier. Elles utilisent des logiciels 3D simulants la course du soleil et insistent également sur la nécessité de s'adresser aux compétences d'un bureau d'études externe pour valider les propositions avant de passer à la négociation commerciale et de couper, souder ou coudre

Grande, confectionneur installateur

Entreprise familiale spécialisée depuis trente ans dans la conception, la confection et la pose de solutions textiles. Grande employée à Saint-Étienne une vingtaine de personnes. Membre du réseau Relais Textiles Techniques, elle s'est lancée depuis deux ans dans l'activité voile d'ombrage. « Comparée au store banne, la voile nécessite un travail conjoint avec les exigences esthétiques du client final et un bureau d'études spécialisé indépendant qui valide nos calculs », explique Sébastien Grandjean, l'un des dirigeants. L'entreprise a réalisé en 2008 une vingtaine d'installations, principalement pour des particuliers, mais aussi pour une école maternelle et des entrées d'entreprise. On y reconnaît aussi une préférence pour la toile Solis dans ce type d'application.

Son et Vela au Sirha

Au dernier salon Sirha de Lyon, en janvier 2009, Son & Vela a présenté la voile Mantis à cinq mètres qui ne nécessite pas d'accroche à un mur porteur. Il s'agit d'un modèle déposé conçu pour le revendeur et fabricant de mobilier extérieur Les Jardins du Bouc du Monde. Les mâts sont équipés de rotules articulées et de sangles qui permettent à la toile acrylique de résister à des vents pouvant atteindre 80 à 100 km/h.

